



### **Membres du conseil d'administration**

- **présents** : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'assemblée fédérale, Jean-Marie Hubert, secrétaire, Laure Jamaux (stage et formation), Mathilde Simonin (artistique), Jérémy Hériveau (skateboard), Laurent Blanche (course), Olivier Masson (freestyle), Patrick Pénault (randonnée) ;
- **absents** : Boris Lelarge, trésorier, Sophie Frebet, membre du bureau (roller derby), Nicolas Vannier (roller hockey) que représente Laurent Chailleux, Yannick Cojean (arbitrage).

### **Autres représentants des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale :**

- **présente** : Catherine Gallais ;
- **absents** : Marie Morice, Philippe Stevenot .

**Agent de développement** : Alexandra Duchemin.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants. Il annonce le déroulement de la réunion et intervient sur plusieurs sujets.

## **I. LES SUJETS GENERAUX.**

### **1. Rapport moral du président.**

#### **A. Epidémie, confinement, déconfinement**

Le président revient d'abord sur l'épidémie covid-19, le confinement qui s'en est suivi et le déconfinement progressif en cours.

Il note en premier lieu que le comité n'a pas eu connaissance de mauvaise nouvelle concernant la santé des licenciés ou des bénévoles du roller et skateboard sarthois.

Par contre, tous ont été affectés par l'arrêt total des activités du 17 mars au 11 mai.

L'activité physique et sportive a repris progressivement au gré des étapes du 11 mai, du 2 juin et du 22 juin. Les responsables de commission et l'agent de développement feront le point pour ce qui les concerne. Les règles qui s'appliquent actuellement sont définies par le décret 2020-663 du 31 mai modifié par le décret 2020-759 du 21 juin ainsi que par la circulaire du 25 juin de la ministre des sports. Tout cela est repris dans le détail sur le site Internet de la fédération. D'une manière générale, les gestes « barrière » restent d'actualité, l'usage des vestiaires collectifs demeure interdit, les équipements et accessoires sont personnels et ne se prêtent pas, les activités n'autorisent pas les contacts (préhension, percussion, contrôle du corps du partenaire/adversaire).

Tous les organismes, nationaux, régionaux et départementaux, avec lesquels le comité est en relation l'ont informé de l'évolution des situations, des décisions applicables et des dispositifs en vigueur et les éléments utiles en ont été répercutés aux clubs.

Le président évoque un point particulier : le mouvement sportif est intervenu pour préciser qu'il n'y avait pas lieu de donner suite aux demandes de remboursement émanant de licenciés ; l'adhésion à une association marquée par le paiement d'une licence ne saurait être assimilée à une relation commerciale entre un client et un prestataire. Ceci n'exclut cependant pas des gestes compensatoires pour le futur.

## **B. Le bilan de l'olympiade 2016-2020**

Le bilan de l'olympiade 2016/2020 a été communiqué aux participants par messagerie le 17 mars, en soulignant les points forts, les points faibles et les points à conserver ou renforcer. Le président en reprend les trois orientations adoptées en 2016 :

- étoffer le service aux clubs,
- contribuer au développement de la pratique et aider à l'évolution des clubs,
- pérenniser l'emploi salarié.

Ce bilan est repris dans le projet de développement territorial 2020-2024.

## **C. Le projet de développement territorial 2020-2024**

Le projet de développement territorial pour l'olympiade 2020/2024 a dû être élaboré sous la seule responsabilité du bureau en raison de la contrainte de le déposer avant le 11 mai. Il a toutefois fait l'objet d'une concertation étroite entre l'agent de développement et chacune et chacun des responsables de commission. Les participants ont été destinataires du document global le 12 mai. Le président en rappelle les orientations majeures.

### **Axe 1 - Structuration territoriale**

Action 1 - Accompagner les clubs et coordonner leur action

Action 2 - Explorer les zones de revitalisation rurales et y créer un club sur l'olympiade

### **Axe 2 - Développement de la pratique**

Action 1 - Informer et former les acteurs du roller et du skateboard

Action 2 - Développer l'offre de pratique

Action 3 - Développer la performance

### **Axe 3 - Prévention et sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif.**

### **Axe 4 - Prestations pour le compte de tiers indispensables au maintien de l'emploi.**

Ce document sera soumis à la prochaine assemblée générale conformément à l'article 8-1) des statuts du comité.

## **D. L'assemblée fédérale du 8 juillet**

Une assemblée générale de la fédération aura lieu par visioconférence le 8 juillet. Les représentants des clubs sarthois (Gérard Beaujeu et Catherine Gallais) seront amenés à voter sur trois résolutions dont les textes ont été transmis aux participants ainsi qu'aux clubs sarthois le 2 juin :

- propositions de modifications des statuts,
- propositions de modifications du règlement intérieur,
- prorogation du mandat des représentants des clubs à l'assemblée générale fédérale jusqu'au 4 octobre 2020.

Le président précise qu'en l'absence de réponse ministérielle sur ce sujet précis, une nouvelle version ne fait plus état du remplacement du mot « sexe » par le mot « genre ».

Concernant la représentation des hommes et des femmes dans les instances dirigeantes au prorata du nombre de licences, le président a proposé au président de la fédération de faire de cette disposition une recommandation et non une obligation pour les organes déconcentrés, en l'absence d'un nombre suffisant de bénévoles.

#### **E. L'assemblée générale élective du comité le 25 septembre**

L'assemblée générale élective du comité départemental aurait dû se tenir ce jour mais la réduction à 20 personnes au maximum de la capacité de la salle André Froger a amené à la déplacer au 25 septembre. Les convocations et l'appel à candidatures seront envoyés à l'issue de ce conseil d'administration.

La liste que conduira le président comprendra la totalité des membres de l'actuel conseil d'administration. La déclaration de candidature doit être accompagnée pour chacun des candidats de la licence en cours de validité, d'une photo et, soit d'un extrait de casier judiciaire n°3, soit d'une déclaration sur l'honneur du candidat certifiant qu'il jouit de ses droits civiques, ainsi que cela a été indiqué à chacun antérieurement.

#### **F. L'assemblée générale élective de la ligue**

L'actuel président de la ligue constitue une liste de membres du conseil d'administration pour la prochaine olympiade. Il souhaite y incorporer des représentants de la Sarthe, particulièrement en roller derby et en roller hockey.

A l'obstacle que peut présenter l'organisation de réunions à Nantes, il est indiqué qu'en d'autres temps où siégeaient des Sarthois, des réunions étaient organisées en Maine et Loire pour réduire leurs déplacements.

### **2. L'activité du comité.**

Le secrétaire indique que le comité a pu, avant la période de confinement :

- rencontrer l'organisateur des 24h rollers le 28 février,
- assister au championnat régional de skateboard le 1<sup>er</sup> mars,
- participer à l'assemblée générale du comité départemental olympique et sportif le 3 mars,
- être présent à la rando « carnaval » de Roul'Mans le 6 mars.

Depuis le CA du 6 février, 21 réunions ont été tenues le mardi matin pour régler les affaires courantes, relayer les informations vers les membres du conseil d'administration et les clubs, réagir aux différents dispositifs, suivre pas à pas les conséquences administratives du confinement et du déconfinement et prendre les décisions nécessaires.

Il est précisé que le mardi matin, président, secrétaire et agent de développement sont réunis et disponibles soit pour une rencontre à la maison départementale des sports, soit par contact en visioconférence pour éviter des déplacements. Ce dispositif sera mis en place à la rentrée de septembre.

### **3. Rapport du trésorier**

#### **A. Estimation de la fin d'exercice 2019/2020.**

Il est encore trop tôt pour estimer le résultat de l'exercice 2019/2020.

Néanmoins, un indicateur important, la trésorerie, s'élève à 55.000€ contre 47.000€. 48.000€ sont placés sur un livret A, ce qui a permis de générer 259€ d'intérêts en 2019.

Sur l'année, les subventions se sont élevées à 9.806€ contre 12.127€ l'année précédente. La différence vient principalement du non-renouvellement de la subvention FDVA.

La perte de recettes due à l'arrêt des activités est difficile à quantifier mais peut être estimée à partir des cours au spot interrompus du 17 mars jusqu'à la fin du cycle (juin), ce qui représente 48 séances. Ces 48 séances auraient été facturées 3.102€.

Face à la perte de recettes, le bureau du comité a pris la décision de mettre l'agent de développement au chômage partiel à hauteur de 40 %, correspondant principalement à la quote-part du spot sur la période du 01/04/2020 au 30/06/2020. Le montant indemnisé sur la période au titre de ce chômage partiel est de 1.525,44€.

#### **B. Subventions**

Le comité avait demandé l'intervention du **Fond de développement de la vie associative (FDVA)** pour l'aide aux clubs (2.000€) et le développement des pratiques (1.000€). La préfecture de région a rejeté la demande, par courrier du 14 mai, au motif que le FDVA est plutôt destiné à accompagner des actions locales.

**Le conseil départemental** a traduit son soutien dans un courrier du 15 mai, par l'attribution et le versement immédiat d'une subvention maintenue à 7.000€.

Le dossier de demande de subvention à présenter à **l'Agence nationale du sport (ANS)** devait être envoyé à la fédération avant le 11 mai. Il porte sur une demande globale maintenue à 2.500€ pour accompagner les clubs et coordonner leur action (200€), explorer les zones de revitalisation rurales et y créer un club sur l'olympiade (400€), informer et former les acteurs du roller et du skateboard (1.000€) et développer l'offre de pratique (900€). Le calendrier prévoit une instruction administrative jusqu'au 12 juin, puis la réunion de la commission technique fédérale du projet sportif fédéral et la transmission à l'ANS, au plus tard le 30 juin, de la proposition fédérale de répartition des subventions aux clubs et organes déconcentrés. Les notifications et les paiements doivent être assurés par l'ANS durant l'été.

#### **C. Budget 2020-2021**

Le projet de budget prévisionnel 2020-2021 figure à la page 26 du plan de développement territorial. Il s'élève à 37.466€ contre 37.000€ en 2019/2020, soit 1,25% d'augmentation.

Les recettes ont trois origines : les prestations de service, au principal pour la ligue régionale et la ville du Mans, à hauteur de 19.691€, les subventions du conseil départemental et de l'Agence nationale du sport (ex CNDS) maintenues à leur niveau antérieur pour 9.800€ et les cotisations des clubs et reversements de la fédération pour 7.975€.

Les dépenses concernent principalement les charges salariales pour 29.435€ alimentées aux 2/3 par les prestations de services.

Ce budget sera présenté à la délibération de la prochaine assemblée générale, conformément à l'article 8-3) des statuts du comité et pourra par la suite être ajusté en fonction des engagements des partenaires.

#### **D. Esquisse de budget pluriannuel.**

Une esquisse des budgets des quatre années de l'olympiade a été effectuée pour garantir le financement de l'emploi de l'agent de développement.

Le maintien de cet emploi suppose qu'à défaut d'autres ressources, les prestations avec la ligue et la ville du Mans soient maintenues. Ces prestations et les charges salariales ont été augmentées de 1,5% chaque année de l'olympiade.

Les subventions ont été maintenues à leur niveau actuel sur la totalité de l'olympiade et le produit des cotisations a été augmenté chaque année de 2% correspondant à l'augmentation espérée du nombre de licenciés.

Sur ces critères, le budget annuel augmenterait, bon an mal an, de 1,25% par an.

Si les équilibres précédents n'étaient pas atteints, il serait nécessaire de dégager d'autres revenus. C'est d'ailleurs un objectif pour redonner à l'agent de développement plus de marge dans ses missions auprès des clubs sarthois.

### **4. Intervention de l'agent de développement**

#### **A. Les interventions au Spot du Mans**

Suite à la situation sanitaire, les interventions au **Spot** qui avaient repris début mars après le congé de maternité de l'agent de développement, ont dû être interrompues. En fonction des conditions de reprise, la convention au Spot va reprendre sur les mêmes créneaux que la saison dernière : 4h par semaine en période scolaire et 6h de stage à chaque période de vacances scolaires.

Ce temps a été mis à profit pour avancer sur des projets laissés en jachère.

#### **B. La junior tribu**

Un groupe Skype a été créé pour échanger avec la **junior tribu**. Même si les avancées sont timides, puisque les jeunes ne sont pas connectés régulièrement sur ce dispositif, cela a permis de mettre en avant plusieurs idées de projets :

- développer des compétitions freestyle en Sarthe, en s'assurant du maintien de celle qui existait avec Roul'Mans et en organisant une seconde sur une autre structure (hauteur, speed slalom, skatecross) ;
- organiser sur une journée ou un week-end un évènement regroupant l'ensemble des disciplines du département pour faire connaître les différentes facettes de la glisse sarthoise ;
- faire le tour des structures accessibles au public (skateparks, pistes de vitesse, anneaux routiers, voies vertes), les référencer sur une page spécifique du site Internet et faire des vidéos de chaque structure pour les présenter ;
- répertorier des parcours de randonnée tant sur voies vertes qu'en milieu urbain ou rural, avec la même proposition que pour les structures, et les publier sur le site Internet du comité.

Ce n'est qu'un début, il faut que les jeunes travaillent sur leurs projets pour définir les priorités, les différentes étapes pour y parvenir... Dès septembre, la junior tribu se réunira pour avancer sur ces idées.

### C. Un parc de quads

Le projet d'acquisition d'un **parc de quads** par le comité a été travaillé avec Lucie du Roller Derby 72 et Anne-Sophie de Roul'Mans. Un document est en cours d'élaboration pour présenter le projet ; ont été examinés pour le moment les utilisations possibles, le retour d'investissement, le nombre de paires nécessaire, les conditions de prêts/locations ; reste à définir le modèle approprié : il sera difficile de trouver un modèle à moins de 150€, voire 200€, ce qui demande un budget de 4.000€ pour 20 paires. Par comparaison le parc de rollers en ligne compte 53 paires pour une valeur neuve de 5.200€ que nous avons négociée à 4.200€.

Après quelques échanges techniques, le conseil d'administration se prononce favorablement pour donner suite à ce projet sous réserve que le trésorier y donne son aval et que les clubs soient en capacité de répondre aux demandes d'adhésions que pourraient générer les initiations organisées avec les quads.

### D. Le plan territorial de développement

Le gros dossier de ce temps de confinement a été le **plan de développement territorial** pour la prochaine olympiade, élaboré avec le bureau du comité, en consultant chaque commission.

Certaines commissions n'ont pas eu le temps de répondre. Même si le plan de développement territorial est achevé, il est toujours temps d'y insérer quelques actions ; les responsables des commissions concernées sont donc invités à transmettre à l'agent de développement leur retour si ce n'est pas déjà fait.

Chaque responsable de commission a reçu le plan de développement territorial complet ainsi qu'un fichier Excel qui répertorie les différentes fiches actions : certaines sont assez complètes, d'autres encore à étoffer. C'est ce fichier qui sera le support de travail pour mettre en œuvre et suivre les différentes actions.

### E. Le projet de kid'roller multidisciplines

Parmi les projets, le **Kid's Roller multidisciplines** part du constat d'une baisse de participation au Kid's Roller traditionnel et d'une volonté des autres disciplines de mettre en place des actions du même type auprès des jeunes des écoles de patinage afin de leur faire découvrir leur discipline. Trop multiplier les actions pour les jeunes en école de patinage risque de voir une trop faible participation à ces actions. L'idée est donc de refondre le challenge Kid's Roller pour en faire un Kid's multidisciplines sur 6 à 8 manches maximales avec une discipline différente pour chaque manche : course, freestyle, hockey. Pourquoi pas artistique et derby ? Pour avancer sur ce projet, l'avis de chaque commission concernée est nécessaire (hockey et freestyle ont répondu oui) et notamment de la commission course (accepterait-elle de voir son Kid's Roller supprimé pour prendre cette nouvelle forme ?)

### F. Ligue et fédération

L'agent de développement a été bien sollicitée par la ligue, en lien avec la fédération, puisqu'elle fait partie du groupe de travail concernant la refonte des formations fédérales et notamment sur la partie du premier niveau BIF/BEF1.

Lors des prochaines semaines, un projet de la fédération axé sur la randonnée devrait faire l'objet d'une convention avec le comité pour mobiliser l'agent de développement pour monter le dossier.

### **G. Initiations prévues en juillet**

2 avec le CDOS sur la tournée d'été qui a été modifiée pour n'être plus qu'une intervention en centre aéré d'une activité par jour : à Louplande et à Malicorne qui se situent en zone de revitalisation rurale ciblée par le comité ;

1 prestation auprès d'un centre social pour une initiation skateboard à Pruillé l'Eguillé ;

1 prestation auprès d'un centre de loisir sans hébergement (CLSH) pour une initiation babys roller à La Guierche.

## **II. LES DISCIPLINES ET COMMISSIONS**

### **1. Skateboard**

#### **A. Les conséquences de l'interruption des activités associatives**

Du 15 mars au 22 Juin, la municipalité du Mans a fermé temporairement la structure de glisse indoor, Le Spot. Les cours hebdomadaires et les stages de skateboard (hors cadre associatif) ont été suspendus jusqu'à la fin de la saison sportive.

Les créneaux associatifs de skateboard de l'association Snam and Co sont suspendus jusqu'au 31 août, en espérant que la situation sanitaire et le protocole mis en place par la municipalité permettent de reprendre en septembre.

La ville du Mans doit rapidement envoyer un courrier aux associations sportives utilisatrices du Spot pour leur proposer un remboursement au prorata du nombre de séances annulées en raison du covid-19.

Le Spot a accueilli la deuxième étape du championnat régional de skateboard des Pays de la Loire : en moins de 16 ans, le jeune Manceau Ambroise Desmarres prend la 1<sup>ère</sup> place du classement général lui permettant ainsi d'accéder au championnat de France qui devait se dérouler à Biarritz du 3 au 5 Avril. Ce dernier a bien évidemment été annulé et Ambroise n'a pas pu se mesurer aux meilleurs riders français de la discipline.

#### **B. Les perspectives de la prochaine saison**

La mise en place, pour la 1<sup>ère</sup> fois, d'un championnat régional skateboard sur les Pays de la Loire a été bénéfique sur plusieurs points :

- des prises de licences supplémentaires pour l'association Snam and Co et de fait une représentation plus importante du nombre de licenciés de la discipline skateboard au niveau du comité départemental ;
- des échanges et rencontres entre les skateurs du Mans et de Nantes ;
- la possibilité pour des jeunes licenciés en Sarthe d'accéder au championnat de France.

Il convient donc de pérenniser cet événement et le développer. Il convient également de réfléchir au suivi et à l'accompagnement des jeunes inscrits au championnat régional.

La mise en place d'un BIF skateboard peut être envisagée mais sous réserve d'avoir des demandes « sérieuses ».

## 2. Stages et formations

Depuis le 6 février 2020, cinq événements devaient se tenir : un stage course (qui a été maintenu), un stage vitness, un stage agilité enfant et deux formations de STAFFEUR. Ces quatre derniers n'ont pu être mis en place à cause de l'interdiction de pratiquer pendant l'épidémie du coronavirus.

Depuis le 5 décembre 2019, les clubs organisant un stage chez eux pouvaient avoir une réduction sur le prix de ce stage. Le récapitulatif du prix des stages et le bilan des clubs concernés pour la saison 2019-2020 figurent ci-après.

Type de stages	Prix hors Sarthois	Prix Sarthois	Prix organisateurs
<b>Vitness</b>	20 €	15 €	7.5€
<b>Hockey</b>	15 €	10 €	5 €
<b>Courses 1j</b>	15 €	10 €	5 €
<b>Course 1/2j</b>	10 €	5 €	2.5 €
<b>Agilité</b>	10 €	5 €	2.5 €
<b>Slalom</b>	10 €	5 €	2.5 €

Tableau récapitulatif du prix des stages départementaux :

100%

50%

Tableau récapitulatif des inscrits par stage de décembre/août :

	MAMERS	VSF	CONNERRE	COULAINES	RMCS	ROULMANS	DERBY	ADEL
<b>AGILITE VAUGUYONS 07/12/19</b>	0	0	0	4	0	5	1	0
<b>COURSE BENJAMIN/CADET JOUE L'ABBE 08/12/19</b>	5	2	0	5	2	0	0	0
<b>COURSE CADETS/JUNIORS COULAINES 09/02/2020</b>	0	1	0	6	4	0	0	0

Cette année, les inscriptions se faisaient différemment de l'an passé. En effet, un tableau Excel était mis en place et ouvert à tous ceux qui avaient le lien (présidents, trésoriers, secrétaires et adjoints) pour inscrire le nombre de participants avant la date limite. Une fois le stage validé par son nombre de participants, la commission envoyait les documents pour l'inscription. Cette méthode sera conservée pour la saison 2020-2021. Les responsables doivent continuer à faire attention à ne pas inscrire plus de patineurs sur le tableau que de présents le jour du stage, ou bien ne pas inscrire plus de patineurs sur la liste définitive que de présents le jour du stage. L'absence d'un ou deux patineurs après la date limite peut provoquer une annulation du stage à la dernière minute. Cela peut poser problème pour les entraîneurs ayant réservé la journée de stage mais aussi pour les structures. Il serait dommage d'en venir à faire payer les absences constatées au dernier moment.

Pour la saison 2020-2021, un point sera amélioré concernant la facturation. Une seule et même facture par club sera envoyée courant juin-juillet 2021, lorsque les stages seront terminés en fin de saison. Elle regroupera tous les stages effectués

par ce même club pour la saison complète. Le même système sera utilisé pour les formations payantes organisées par le CDRS.

Ci-dessous, les stages et les formations qui seront mises en place pour la saison 2020-2021 :

- 2 à 3 stages course par catégorie
- 2 à 3 stages vitness
- 1 stage hockey
- 1 stage freestyle compétition en skatepark
- 1 stage agilité et slalom adultes
- 1 stage agilité enfants
- 1 stage loisir "à la découverte de ma fédération" (5 jours)
- 1 formation STAFF1 et 2
- 1 formation des officiels derby
- 1 formation arbitrage course
- 1 formation BIF (en week-end)
- 1 formation de maintien des acquis des initiateurs
- 1 formation de maintien des acquis des entraîneurs course
- 1 rencontre « entre dirigeants »

### **3. Course**

La commission course se réunit le 9 juillet 2020 :

- dates du challenge Kid's roller, remise des récompenses du challenge 2019/2020, réflexion sur le kid's roller multidisciplines ;
- dates du challenge speed roller ;
- tour d'horizon sur la reprise des clubs ;
- point sur le calendrier : annulation, report, prochaine saison ;
- les prochains rendez-vous du calendrier 2019-2020 :
  - La Faute le 5-6 septembre,
  - coupe de France de roller de vitesse à St Pierre lès Elbeuf le 12-13 septembre,
  - course régionale de Connerré le 27 septembre,
  - championnat de France route à Lamballe les 10-11 octobre.

### **4. Arbitrage course**

Rien à signaler sinon que la demande d'arbitres pour des courses traduit la reprise des compétitions en fin de saison.

### **5. Freestyle**

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité et chacun s'est un peu recentré sur sa santé et celle de ses proches, avec toute l'inquiétude légitime que ça a engendré.

L'action du responsable, comme fédérateur auprès des clubs sarthois autour de projets freestyle, est essentiellement basée sur la communication et les rencontres de différents interlocuteurs pour prêcher la bonne parole. Ce moyen d'action a été inexistant pendant cette période et les dossiers en projets n'ont presque pas avancé.

Le règlement d'un kid's freestyle a avancé en prenant en compte les remarques faites lors du dernier conseil d'administration : suppression de l'épreuve de saut au profit du speed slalom. Le stade actuel a été communiqué à l'agent de développement. L'idée d'un kid's roller mêlant plusieurs disciplines est très intéressante et la manche freestyle sera élaborée en cohérence avec le projet global.

Des dispositions sont prises pour assurer des stages freestyle au Spot pendant les créneaux du CSSG, avec l'aval du responsable du Spot et en concertation avec la commission stages et formation.

Des contacts seront pris avec Roul'mans quant à l'organisation d'une compétition régionale freestyle la saison prochaine.

La naissance d'un nouveau Pump Track à Mulsanne, en plus de celui de Changé, permet d'envisager la possibilité d'organiser des stages sur ces structures en extérieur.

Olivier espère, dès le début de saison prochaine, pouvoir fédérer d'autres personnes au sein de la commission freestyle.

## **6. Randonnée**

Après une interruption d'environ 3 mois, reprise en douceur des activités.

Concernant les projets de randonnée, seule la randonnée « carnaval », organisée par le club Roul' Mans, a eu lieu en février avec une quinzaine de patineurs.

Ensuite le confinement a entraîné une succession d'annulations :

- des 24 heures rollers du Mans entraînant l'annulation de la randonnée organisée à cette occasion ;
- des compétitions de 6 heures, 12 heures, 24 heures pour la plupart ;
- du projet de randonnée inter clubs sur voie verte en juin-juillet et de toutes les randonnées du programme national de randos vertes couvrant la période de l'état d'urgence sanitaire.

A réaliser pour la rentrée :

- une réunion de la commission randonnée ;
- un projet de randonnée sur voie verte en Sarthe début octobre ;
- dès septembre, préparer les projets des randonnées de fin et début d'années (rando « lumière » et rando « carnaval ») ;
- dès septembre réinitialiser le projet randonnée des 24 heures rollers du Mans pour 2021.

## **7. Roller artistique**

### **Roller dance**

Le samedi 17 octobre, un stage de roller dance sera ouvert aux adhérents de Roul'Mans, encadré par des membre du club (Anne-Sophie, Nathalie et Angélique) et une roller party ouverte à tous est organisée le soir.

Un stage fédéral est prévu au Mans les 2 et 3 janvier 2021 avec Jean-Marc Gravier pour le stage fédéral d'encadrants et une autre animatrice pour le stage pratiquants loisir.

### **Artistique**

Une rencontre est prévue, dès que la saison aura repris, avec Vanessa et Elodie qui font partie de la ligue des Pays de la Loire et membres du Nantes atlantique rink hockey (NARH) afin de discuter des possibilités de développement et parler de la réglementation.

Un contact a été pris en mars 2020 avec la responsable artistique du club d'Angers afin de prévoir un partenariat : montage de numéros communs, stages

communs et, selon le niveau, monter en groupe de compétition de patinage de groupe en régional, passage des tests (anciennement les roulettes).

Pour ce partenariat le club est d'accord sur le principe mais les projets ne sont pas encore définis.

## **8. Roller hockey**

### **Conséquences de l'interruption des activités associatives**

Vitrine du Roller Hockey Sarthois, la rencontre interclubs prévu le 4 avril a été annulée, ce qui est fort dommageable pour le développement de la discipline en Sarthe.

Il n'y a pas eu non plus de matchs hockey loisirs durant cette période.

Les joueurs n'ont pas pu s'entraîner avec leur club.

Il est difficile d'obtenir des infos auprès des clubs pour la nouvelle saison ; toutefois grâce aux nouvelles réceptions d'adresses mail de correspondants, les réponses sont plus nombreuses.

### **Perspectives de la prochaine saison**

Résultat du sondage effectué auprès des clubs sur les activités proposées par la commission :

	Stage	Interclubs Sarthe	Loisirs adulte
St Calais	5	3 (mais ne souhaite pas recevoir)	3
Mamers	10	10	3
Bessé sur Braye	6	10	6
Le Mans	9	8	6
<b><u>Totaux :</u></b>	30	30	18

A la suite de ce sondage qui regroupe adultes et enfants, il serait judicieux d'envisager la mise en place de **2 stages**, un premier « grand ado et adulte », un deuxième pour les plus jeunes.

Concernant les **rencontres interclubs Sarthe**, le club du Mans a déjà bloqué la date du samedi 7 novembre 2020 : la communication de cette première rencontre va démarrer rapidement.

Le club de Bessé sur Braye aura une date en fin de saison et une date avec le club de Mamers est espérée.

La relation directe avec les autres clubs de Sarthe permet d'espérer d'autres rencontres (ADEL ?).

Les **matches de hockey « loisir adultes »** devraient pouvoir repartir sur les mêmes bases qu'au début de la saison passée, avec les mêmes participants.

Un projet de maillots unique « team Sarthe » regroupant plusieurs clubs est en cours.

Un projet de maillots unique « team Sarthe » regroupant plusieurs clubs est en cours.

Conscient que le début de saison sera particulier, les responsables départementaux du roller hockey espèrent un redémarrage sur les chapeaux de roues pour remotiver les hockeyeurs sarthois, tout cela en respectant les gestes barrières et les consignes fédérales.

#### 9. Roller derby (message parvenu post CA)

Pendant le confinement, le bureau a demandé aux coachs de trouver des idées pour garder du lien entre les membres du club.

Plusieurs choses ont été proposées, que ce soit

- au niveau sportif : entraînements off-skate en visio 3 à 5 fois par semaine, mise à disposition d'exercices de patinage réalisables dans de petits espaces, patinage en visio ;

- au niveau cohésif : visios régulières pour chaque équipe, mise en place d'un défi quotidien pour tous les membres de l'association, témoignages sur les motivations de chacun à participer à l'association....

Depuis le déconfinement, dès que les autorisations ont été données, les entraînements ont repris dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire : en extérieur dès que la météo le permet, le club propose à ses équipes 1 à 2 entraînements par semaine. Il est parfois difficile de réunir les troupes : peur de rouler en extérieur pour certain(e)s, manque de motivation pour d'autres. Cependant l'idée est de proposer du patinage pour que la rentrée se passe après une coupure modérée et pas une coupure de 6 mois.

Nous n'avons pas pu reprendre en gymnase puisque la mairie n'a pas souhaité ouvrir des créneaux cet été pour compenser les semaines perdues au printemps.

Aucun événement n'a bien entendu été tenu depuis la deuxième étape du championnat. Nous espérons pouvoir reprendre entraînements et matches dans les conditions habituelles à la rentrée.

Les Missfeet ont choisi de renouveler leur inscription au championnat de France l'année prochaine.

Le club cherche dans ses membres une personne volontaire pour intégrer le conseil d'administration de la ligue.

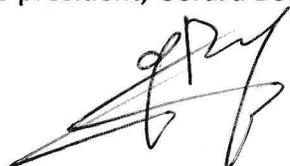
-----

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les uns et les autres du soin mis à se replonger dans le bain du roller et du skateboard après une inactivité devenue pesante.

Il déclare être honoré de la confiance qui lui est accordée à travers l'engagement de tous de repartir avec lui pour aller plus vite, plus haut, plus fort dans le développement de notre sport lors de la prochaine olympiade.

Rendez-vous est pris pour l'assemblée générale du 25 septembre.

Le président, Gérard Beaujeu



Le secrétaire, Jean-Marie Hubert

